DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme
de SAINT PAUL EN CHABLAIS

Document graphique du règlement

Plan Général

PLAN N° 1 / 1	PROCEDURES	
	ELABORATION & REVISIONS	MODIFICATIONS
ECHELLE 1/4500		
0 45 m 0 1 cm		

CONCEPTION
ESPACES & MUTATIONS
PARC ALTAÏS ANNECY
27 rue Adrastée
74650 CHAVANOD

B.E Dessin
InfoSIG Cartographie
10 Ter Avenue de Genève
74 000 ANNECY

Fond Cadastral
Origine Cadastre
Droits de l'Etat réservés
Diffusion DGFIP
Février 2021

Actualisation du bâti cadastral
Diffusion DGFIP

Edition cartographique n°6 du 15/04/2025

LEGENDE

Zone urbaine
- Ua : Centralité communale
- Ub : Espace d'accompagnement des centralités
- Uc : Zone urbaine résidentielle
- Ue : Zone urbaine à vocation d'équipement
- Ut : Zone urbaine à vocation touristique
- Ux : Zone urbaine à vocation d'activités

Zone à urbaniser
- 2AU : Zone à urbaniser - Long terme
- 1AUa,b,c,d,e,f,x : Secteur de future urbanisation

Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- Aco : Zone agricole écologique (corridor écologique, APPB et réserve de chasse)
- A : Agricole

Zone naturelle
- N : Zone naturelle et forestière
- Nco : Zone naturelle écologique (corridor écologique, APPB et reserve de chasse
- Ne : Zone de protection de captage des eaux potables
- Nl : Zone naturelle de loisirs
- Nj : Espace naturelle paysager
- Nzh : Zone naturelle d'importance écologique, zone humide, Natura 2000 et tourbière

Autres éléments de zonage
- Emplacements réservés
- Périmètre de prélocalisation des équipements publics au titre du L 151-41 du CU
- Périmètre de mixité sociale au titre du L. 123-1-5 II 4° du CU
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Secteur inconstrutible pour prise en compte d'aléa naturel défini au titre du 2° de l'article R151-31 CU
- Secteur soumis à un aléa moyen ou fort repéré au titre de l'article L 151-31 du CU
- Coeur de hameau à préserver au titre de l'article L 151-19 du CU
- Haies au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme
- Linéaire de diversification commerciale au titre du L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Itinéraire piétonnier à conserver (PDIPR) au titre de l'article L 151-38
- Bâti d'intérêt architectural ou patrimonial au titre du L151-19
- Bâti pouvant changer de destination au titre du L 151-13
- Bâti repéré au titre de l'article R.123-12-2°
- Patrimoine archéologique au titre du L 151-19
- Patrimoine local au titre du L 151-19
- Permis délivré en cours de validité
- Bâti non cadastré
- Bâti agricole non cadastré
- Batiment agricole

Emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Emprise approximative
3	Aménagement d'une rue, plateforme de 6m à Pierre Grosse	Commune	307 m²
4	Elargissement de la V.C dite route de Cumilly, plateforme de 9m	Commune	3935 m²
5	Elargissement de la VC dite chemin Colaret (plateforme de 7m)	Commune	1799 m²
6	Elargissement de la V.C dite chemin du Four à Pain (plateforme 7m)	Commune	1545 m²
7	Elargissement de la R.D.52 et création dans le secteur Sur le Coeur direction Bernex d'un drain de récupération pour les fluides en cas d'accident afin d'empêcher la pollution des sources	Commune	8032 m²
8	Elargissement de la V.C. dite de la Gottetaz (plateforme de 7m)	Commune	243 m²
9	Aménagement du carrefour de la route de la plage et du chemin de la Gottetaz	Commune	14 m²
10	Création d'un chemin carrossable non goudronné de 3m de large	Commune	173 m²
11	Création d'un chemin piétonnier, plateforme 2m (Poëse)	Commune	212 m²
13	Aménagement d'un chemin piétonnier, plateforme 2m (chef-lieu)	Commune	293 m²
14	Aménagement d'une placette à la Gottetaz	Commune	535 m²
15	Place à Lyonnet	Commune	21 m²
17	Elargissement de la R.D.21	Commune	8180 m²
18	Elargissement de la R.D 252 dite route de la Chaumière, plateforme de 8m, sur les deux côtés de la route, jusqu'à la parcelle AE 266	Commune	5485 m²
19	Création d'un parking affecté à la zone touristique du lac de la Beunaz	Commune	1977 m²
21	Création d'un cheminement piéton et VTT de 2 m Chez Bochet pour rejoindre le sentier de Bernex à Châtel	Commune	409 m²
22	Elargissement de la R.D.52 dite Route des Mollards pour créer un cheminement pour piétons et cyclistes depuis le Carrefour de Praubert jusqu'au Chef-lieu côté Ouest de la route, plateforme de 9m	Commune	1641 m²
23	Elargissement de la RD52 dite Route du Collège pour cheminement piéton, plateforme de 9m	Commune	3751 m²
24	Création d'un conteneur semi-enterré sur la parcelle B 1313 à Roseires	Commune	480 m²
25	Création d'un abribus sur la parcelle AI 488	Commune	78 m²
26	Elargissement de l'accès à la route des 4 Vents, élargissement du Chemin de Golossy pour la sécurisation du Hameau du Lyonnet, plateforme de 6m et élargissement de la sortie sur la route du Gavot	Commune	491 m²
27	Création d'un accès au terrain AE 32, plateforme de 6m sur les parcelles AE 289, AE 179 et AE 409	Commune	254 m²
28	Création d'un cheminement piéton et VTT de 2 m aux Faverges	Commune	328 m²
29	Installation de conteneurs sur la parcelle A 34	Commune	1043 m²
30	Restructuration du Château de Blonay et de ses abords (végétalisation, mise en accessibilité, stationnement)	Commune	2406 m²
31	Création d'une place Rue de Blonay, en face du Château de Blonay	Commune	590 m²